

# **HOMMAGE POSTHUME A INSA NDIAYE ET FATIMATA MOUSSA**

## **CEREMONIE D'ADIEU A DEUX UNPOLs DECEDES DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION A KORHOGO**



Le Representant Special M. Y.J. CHOI, Leurs Excellences Mrs les Ambassadeurs du Sénégal et du Niger et le Chef de l' UNPOL déposant des grebes de fleurs.

Le lundi 18 février 2008 a eu lieu devant l'entrée principale du Grand bâtiment abritant le Quartier Général de l'ONUCI à Sébroko une cérémonie de levée de corps des UNPOLs Insa NDIAYE du Contingent Sénégalais et Fatimata MOUSSA du Contingent Nigérien en poste à Korhogo et décédés accidentellement le 08 février 2008.

A 08h 10mn un piquet d'honneur a été mis en place suivi de l'arrivée des dépouilles mortelles recouvertes chacune du drapeau des Nations Unies et de celui du pays respectif. La cérémonie proprement dite a commencé à 08h 30mn et s'est déroulée en présence du Représentant Spécial du Secrétaire Général, M. Y J CHOI, de l'Ambassadeur du Sénégal, son Excellence, M. Moustapha SENE et de son homologue du Niger, son Excellence M. Yacouba BAKANE. Ont également pris part à la cérémonie le RSAPSG M. Abou MOUSSA, le Commandant de la Force ONUCI, le Général Fernand Marcel AMOUSSOU , son Adjoint le Général El Hadji Mouhamadou KANDJI ,le Chef de la police onusienne par Intérim, le Colonel Pierre-André CAMPICHE et le Chef d'Etat-major, le Contrôleur Général de Police Gilbert Adolphe HESSOU ainsi que les différents chefs de section de l'ONUCI avec une forte présence du personnel UNPOL en poste dans le Secteur d' Abidjan. Au cours de la cérémonie, le RSSG, le Commissaire UNPOL et les deux Ambassadeurs ont déposé des couronnes sur chacune des dépouilles. Le Commissaire UNPOL par intérim, le Colonel Pierre-André CAMPICHE, après s'être incliné devant les dépouilles, a prononcé une oraison funèbre à travers laquelle les qualités professionnelles et humaines des défunt ont été largement relevées. Pour terminer, il a présenté, tant à la famille des Regrettés qu'aux contingents sénégalais et nigérien, les sincères condoléances des Nations Unies. Les honneurs militaires ont été rendus aux illustres disparus par un détachement des FPUs du Contingent jordanien.

**Qu'ils reposent en Paix.**

